

RBM/B15/2020/MIN.1

Genève, le 12 juin 2020

PROCÈS-VERBAL DE LA 15^e RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU PARTENARIAT RBM

Téléconférence, jeudi 7 et vendredi 8 mai 2020

1^{re} journée

LISTE DE PRÉSENCE

Voir annexe 1

I ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR PROVISOIRE RBM/B15/2020/DP01
DU 20 AVRIL 2020

Voir annexe 2

La **Présidente du conseil d'administration** souhaite la bienvenue aux participants à la 15^e réunion du conseil d'administration du Partenariat RBM pour en finir avec le paludisme.

La Présidente du conseil d'administration rappelle que cette séance VII se déroule à huis clos et demande à des volontaires du comité de participer à la rédaction des points de décision de la réunion du conseil. Le **vice-président du conseil d'administration** se porte volontaire, avec l'appui de madame Goldman-Van Nostrand et de madame Wallace.

Notant que les prélectures ont été soumises ultérieurement à la date stipulée dans le Règlement intérieur, la Présidente du conseil demande la validation de leur acceptation. Le Conseil d'administration accepte les prélectures à l'unanimité.

Point de décision n° 1 - Adoption de l'ordre du jour

Le conseil d'administration du Partenariat RBM pour en finir avec le paludisme approuve l'ordre du jour RBM/B15/2020/DP01 de la 15^e réunion du conseil.

a. Excusés

Le **conseil d'administration** prend note du motif d'absence du docteur Staley et accueille madame Wallace qui agira en tant que son mandataire, en qualité de conseillère du docteur Staley. Étant donné que les conseillers et conseillères n'ont pas le droit de vote, la Présidente du conseil d'administration demande aux membres du conseil s'ils objectent que madame Wallace pose des questions et participe aux discussions de la réunion.

Le conseil d'administration du Partenariat RBM pour en finir avec le paludisme prend note de ces informations et convient à l'unanimité que madame Wallace peut poser des questions et participer aux discussions de la réunion.

b. Déclaration d'intérêts – Point sur la situation actuelle et mises à jour en date du 27 avril 2020

RBM/B15/2020/RP01

Le **conseil d'administration** rappelle que les déclarations d'intérêts sont valides un an, sauf changement de circonstances. Le conseil d'administration demande si des membres du conseil ont quelque chose à déclarer.

La **docteur Roses** informe le conseil qu'elle remplit une responsabilité supplémentaire en tant qu'envoyée spéciale de l'OMS pour la COVID-19 pour la région Amérique latine et Caraïbes.

Le **docteur Reddy** informe le conseil qu'il est désormais membre du conseil d'administration de Malaria No More UK.

Le conseil d'administration du Partenariat RBM pour en finir avec le paludisme prend note de ces informations.

II ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA 14^E RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION, RÉCAPITULATIF DES DÉCISIONS DU CONSEIL ET VOTES DEPUIS LA DERNIÈRE RÉUNION DU 27 AVRIL 2020

RBM/B15/2020/RP02

Tenant compte des révisions reçues de la docteur Mpanju-Shumbusho au-delà des délais impartis pour l'approbation du procès-verbal de la 14^e réunion du Conseil d'administration [*retard dû à des circonstances que la docteur Mpanju-Shumbusho ne pouvait pas prévoir*], la **Présidente du conseil** demande aux membres du conseil s'ils souhaitent commenter les modifications ou objecter à celles-ci.

Les **membres du conseil** approuvent à l'unanimité les révisions du procès-verbal de la 14^e réunion du conseil d'administration.

La **Présidente du conseil d'administration** rappelle qu'une décision par voie électronique a été prise depuis la réunion de novembre 2019 dans le cadre de laquelle le conseil a approuvé les changements apportés au Groupe de travail chargé de la communication sur le changement social et comportemental (CCSC), notamment au niveau de son nom qui devient Groupe de travail sur le changement social et comportemental (CSC). Le conseil d'administration remercie tout particulièrement l'OMS pour sa précieuse contribution à la finalisation de la version révisée des termes de référence du Groupe de travail sur le CSC.

III DERNIÈRES NOUVELLES DU SECRÉTARIAT DE RBM ET DES COMITÉS DE PARTENAIRES

RBM/B15/2020/RP03

Le **conseil d'administration** invite le Directeur général à présenter les activités du Secrétariat et des Comités de partenaires qui se sont déroulées depuis la dernière réunion.

Suite à la remise des prélectures, le **Directeur général** présente, au moyen de diapositives, les dernières nouvelles depuis novembre 2019 qui sont les suivantes.

Effectifs du Secrétariat de RBM

- Le 14 avril 2020, madame Phiri a rejoint l'équipe en qualité de directrice des finances.
- Le recrutement du Directeur général adjoint devrait aboutir au cours du deuxième trimestre 2020.
- Suite à l'approbation par le conseil d'administration de RBM en octobre 2019, tous les contrats des membres de l'équipe du Secrétariat basé à Genève ont été requalifiés en contrats à durée déterminée à compter de janvier 2020.
- L'assistant du responsable du Comité de partenaires en charge du soutien régional et par pays (CRSPC) a quitté l'équipe en novembre 2019 et a été remplacé, en avril 2020, par un nouveau membre de l'équipe, madame Nehme, haute responsable du CRSPC.
- Le recrutement d'un(e) responsable du suivi et de l'évaluation et d'une personne en charge de l'appui au conseil d'administration prévu au deuxième trimestre 2020 sera bientôt lancé.

Rapport 2019 du Comité des finances

- La dernière réunion du Comité des finances s'est tenue le 15 avril 2020.
- Les performances financières de 2019 sont conformes aux budget et plan de travail annuels approuvés lors de la réunion du conseil d'administration de novembre 2019.
- Les dépenses du Partenariat RBM de 2019 s'élèvent à 9,06 millions USD, ce qui correspond à un taux de dépense de 91 % par rapport à un budget approuvé de 9,97 millions USD.
- Le solde du fonds reporté à 2020 était de 6,78 millions USD.

Rapport financier de 2020 en date du 31 mars

- Étant donné l'impact de la COVID-19, les performances financières de RBM pour 2020 dévient légèrement de la trajectoire prévue.
- En date du 31 mars, les dépenses de 2020 s'élevaient à un total de 2,48 millions USD, correspondant à un taux de dépense de 16 % par rapport au budget approuvé d'un montant de 15,47 millions USD.
- Des accords de contribution pour les affectations de 2020 ont été signés avec le Fonds mondial pour un montant de 4,3 millions USD et avec la PMI / USAID pour un montant de 6,4 millions USD.
- Les dépenses initiales prévues pour 2020 ont été réduites à 11,81 millions USD conformément à la révision initiale du plan de travail et du budget afin de tenir compte des premiers impacts de la COVID-19. Cet exercice doit être renouvelé au deuxième trimestre 2020.

Registre actualisé des risques

- De nouveaux risques en lien avec la COVID-19 ont été ajoutés concernant les aspects stratégiques, financiers et opérationnels des activités ; une évaluation continue est en place pour mettre à jour les mesures d'atténuation.
- Le degré d'exposition aux risques s'est accru pour deux risques : (1) le risque stratégique d'hébergement ; et (2) le risque financier d'obtention de financements, même si la situation s'est stabilisée depuis la publication de la prélecture sur ce sujet.

Dernières actualités de mise en œuvre des recommandations de l'audit

- Sur les 18 recommandations faites, 13 ont abouti, 4 sont « en cours » (en lien avec un alignement plus global sur les politiques de l'UNOPS concernant les indemnités journalières de subsistance, la finalisation des procédures opérationnelles standard des ateliers de travail et la révision des procédures opérationnelles standard de RBM / l'UNOPS une fois que le directeur financier et le directeur général adjoint auront pris leur poste) et une est « en attente » (outil de gestion des subventions en cours de développement par l'UNOPS alors que RBM / l'UNOPS ont déjà traité la recommandation d'amélioration sans cet outil).
- Il est prévu de traiter toutes les recommandations de l'audit avant la fin du deuxième trimestre 2020.

Dernières nouvelles sur les dispositions d'hébergement du Partenariat RBM pour en finir avec le paludisme

- Les nombreux échanges entre la Présidente du conseil d'administration et l'UNOPS démontrent la volonté de l'UNOPS de répondre à la majorité des préoccupations et commentaires de RBM.

La **Présidente du conseil d'administration** invite monsieur Karim à aborder les questions restantes en lien avec les conditions d'hébergement.

Monsieur Karim rappelle que 5 questions restent à résoudre pour procéder à une révision de l'instruction opérationnelle de l'UNOPS en matière d'hébergement : (1) supervision du Directeur général de RBM ; (2) coordination des donateurs ; (3) systèmes informatiques ; (4) marque ; et (5) recouvrement total des coûts. De même, il fait part des mises à jour suivantes, tout en notant que le langage employé dans l'instruction opérationnelle de l'UNOPS a besoin d'être révisé et clarifié.

Supervision du Directeur général de RBM

- Selon les pratiques en vigueur, le processus est mené par le / la Président(e) du conseil d'administration, avec une fonction administrative de l'UNOPS de finalisation des données dans le système de l'UNOPS.
- Nécessité de fixer un objectif du rôle de direction opérationnelle du Directeur général de RBM.

Coordination des donateurs

- À moins d'une demande spécifique, l'UNOPS ne coordonne pas les donateurs et ne procède pas à des levées de fonds. Le conseil d'administration de RBM, par le biais du Directeur général et du Secrétariat de RBM, en tant qu'UNOPS, est en charge de ces activités.

Systèmes informatiques

- Tout le personnel de l'UNOPS a accès à la plateforme Google et RBM est encouragé à passer graduellement à ce système afin de bénéficier d'un accès immédiat aux ressources de l'UNOPS et à des mises à jour en temps réel.

Marque

- L'UNOPS ne se contente pas d'être un prestataire de services, il est également un partenaire de RBM et souhaite que ce partenariat soit fructueux. Le logo « Hébergé par l'UNOPS » doit

donc figurer sur les publications et les communications de RBM chaque fois que possible, afin de reconnaître la contribution opérationnelle de l'UNOPS aux succès de RBM.

- La formulation de l'instruction opérationnelle de l'UNOPS doit être revue en conséquence.

Recouvrement total des coûts

- Aucun changement aux conditions actuelles d'hébergement.

Ayant remercié monsieur Karim, la **Présidente du conseil d'administration** ouvre le débat aux commentaires et aux questions.

Les **membres du conseil d'administration** font part des commentaires suivants :

- Ils remercient l'UNOPS pour ses efforts et son esprit constructif, et pour son adhésion à l'esprit de partenariat.
- Ils expriment le souhait d'analyser en détail la réponse de l'UNOPS à la correspondance de RBM avant de faire part de commentaires détaillés sur la question de l'hébergement.
- Ils confirment que pour assurer un équilibre entre gestion des risques et vérifications d'usage, il serait utile que le Partenariat RBM passe en revue les options d'hébergement afin de comprendre les différentes possibilités qui s'offrent à lui, en gardant à l'esprit la nécessité d'une utilisation judicieuse du temps et des ressources dans le cadre de cet exercice.
- Ils insistent sur le besoin de fournir des consignes claires au Secrétariat sur la manière de procéder à l'avenir.
- Ils demandent s'il est possible de conclure des contrats d'une durée de deux ans pour l'équipe du Secrétariat, sous réserve de fonds disponibles.
- Ils insistent sur l'inquiétude des donateurs quant à la marque RBM et sur le besoin d'autonomie de RBM.

Le **Directeur général** ajoute que, parce qu'il est sur le Campus de la Santé mondiale à Genève, le Secrétariat de RBM bénéficie d'une coordination et d'une collaboration accrue avec les principaux partenaires. Il souligne également que le fait d'être hébergé au sein du système de l'ONU donne à RBM un accès et une légitimité sans pareils, en phase totale avec son rôle de rassembleur mondial. Il demande au conseil d'administration d'indiquer les prochaines étapes à suivre en matière d'hébergement.

La **Présidente du conseil d'administration** remercie les membres du conseil et le Directeur général pour leurs précieux commentaires et demande au comité de rédaction des points de décision du conseil de finaliser le point de décision sur les conditions d'hébergement de RBM.

La Présidente du conseil d'administration invite le Directeur général à poursuivre la présentation des dernières informations en lien avec la pandémie de COVID-19.

La Présidente du conseil d'administration annonce que des consultants de Bridges to Development travaillant sur le prochain plan stratégique de RBM vont se joindre à la réunion du conseil d'administration pour cette présentation.

Madame Churchill rejoint la réunion.

Au moyen de diapositives, le **Directeur général** indique que depuis le début de la pandémie de COVID-19, le Partenariat RBM travaille étroitement avec les partenaires pour surveiller les effets

nombreux et divers de la COVID-19 sur la capacité à lutter contre le paludisme et réagir en conséquence. Il insiste sur les menaces les plus importantes qui sont les suivantes :

- *Impact sur la mortalité* : des modélisations indiquent que les perturbations découlant de la COVID-19 risquent d'entraîner près de 800 000 décès supplémentaires dus au paludisme, ce qui nous ramènerait 20 ans en arrière.
- *Interruptions des chaînes d'approvisionnement* : il est essentiel que des moustiquaires imprégnées d'insecticide longue durée (MILD), des tests de dépistage rapide (TDR) et des combinaisons thérapeutiques à base d'artémisinine (CTA) soient toujours disponibles, abordables et accessibles aux personnes qui en ont besoin.
- *Interruptions des services et de l'exécution* : les campagnes de distribution de MILD, de pulvérisation intradomiciliaire d'insecticide à effet rémanent et de chimioprévention du paludisme saisonnier (CPS), ainsi que la capacité à gérer les cas de paludisme, doivent se poursuivre pour maintenir la mortalité et la morbidité sous contrôle.

Le Directeur général signale qu'en termes d'engagement des parties prenantes, le Partenariat RBM, avec l'OMS, s'est profondément engagé dans certains flux de travail mis en place pour faire face à la crise de la COVID-19, avec entre autres :

- Des essais cliniques.
- Des mesures de surveillance et d'épidémiologie.
- Des fournitures et des produits de base.
- Des consignes et des mesures de lutte contre le paludisme.
- Des campagnes de communication, que le Partenariat RBM codirige avec le Programme mondial contre le paludisme (GMP) de l'OMS.
- Une coordination.
- Une mobilisation des ressources, pilotée par le Partenariat RBM.

Le Directeur général explique que le Partenariat RBM mobilise les partenaires face à la crise de la COVID-19 par le biais de différents canaux comme le développement de nouvelles consignes pour un plaidoyer et des communications de haut niveau, une mobilisation des ressources et une assistance aux pays. Il ajoute qu'avec l'évolution de la crise, les Comités de partenaires ont su adapter en conséquence leurs principaux livrables de l'année 2020.

Le Directeur général annonce que les chefs d'État du Commonwealth ont officiellement reporté leur réunion qui devait se tenir à Kigali et qu'elle n'aura pas lieu en 2020. Il explique que d'autres options ont été discutées avec le gouvernement du Rwanda qui préside officiellement le Comité de pilotage du Sommet.

Le Directeur général indique que, dans le contexte de la pandémie de COVID-19, la Journée mondiale de lutte contre le paludisme de 2020 est totalement passée en mode virtuel, et l'organisation en ligne a eu pour effet de tripler la participation comparée à celle de 2019. Les messages de cette Journée soulignaient la pertinence des efforts de lutte contre le paludisme dans le cadre de la riposte face à la COVID-19 et du renforcement des systèmes de santé, ainsi qu'une fenêtre d'opportunités critique pour agir afin de sauver des vies avant la saison de haute transmission du paludisme. Ces messages ont largement été relayés par des partenaires, des

champions de haut niveau et des organes de presse de premier plan, avec 88 % de la couverture de la Journée mondiale de lutte contre le paludisme faisant référence à la COVID-19.

Le Directeur général signale qu'à ce jour, 14 pays ont lancé des campagnes « Zéro Palu ! Je m'engage » et ajoute que le Partenariat RBM soutient ces lancements en association avec des projets prioritaires identifiés par les pays pour assurer une coordination politique et des ressources et relever les défis techniques. Il annonce qu'un plan de suivi et d'évaluation pour la campagne a été élaboré avec la participation de la Commission de l'Union africaine et d'autres partenaires.

Faisant référence au processus de consultation du tableau de bord RBM, le Directeur général rappelle que depuis l'approbation de la résolution *Agrégation des données, rapportage et plaidoyer*, le Partenariat RBM a lancé un processus de consultation avec certains partenaires pour définir la vision pour un tableau de bord RBM. Il ajoute que l'atelier de travail organisé à Washington en janvier 2020 a mis l'accent sur l'alignement entre partenaires concernant la nécessité d'établir un forum de résolution des problèmes des partenaires de lutte contre le paludisme dans le monde, sur la base de données, et il insiste sur le fait que la pandémie de COVID-19 a rendu encore plus urgente cette nécessité. Le Directeur général explique que, parmi les initiatives à venir, une attention particulière sera accordée à la finalisation d'une version hors ligne du tableau de bord, à l'identification d'un éventuel fournisseur et à la construction d'une version en ligne. Il invite les membres du conseil d'administration à contacter le Secrétariat pour organiser des séances d'information individuelles sur ce sujet, pour obtenir plus d'informations et les dernières actualités.

La **Présidente du conseil d'administration** remercie le Directeur général et ouvre le débat aux commentaires et aux questions.

Les **membres du conseil d'administration** font part des commentaires suivants :

- Ils félicitent le Partenariat RBM pour son leadership mobilisateur et exceptionnel dans la coordination des partenaires en pleine crise de COVID-19 et pour avoir su si bien organiser les efforts conjoints de la communauté du paludisme pour qu'elle « parle d'une seule voix » en faveur du soutien aux pays, notamment à l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre le paludisme.
- Ils suggèrent qu'une approche proactive soit adoptée envers les pays fortement impaludés pour permettre la réalisation d'une analyse en temps réel afin de conseiller les ministres.
- Ils recommandent que les situations d'urgence créées par la pandémie de COVID-19 soient soigneusement analysées, et que les leçons pouvant permettre des gains d'efficacité après la pandémie en soient tirées.
- Ils appellent le Partenariat RBM à renforcer ses campagnes de plaidoyer et de communication pour s'assurer que les responsables gouvernementaux des plus hauts niveaux maintiennent le paludisme au plus haut rang des priorités politiques afin de sauver des vies pendant la pandémie de COVID-19.
- Ils recommandent l'utilisation des infrastructures de la communauté du paludisme pour aider à faire face à la crise de la COVID-19.
- Ils recommandent la sensibilisation des groupes parlementaires comme une initiative incontournable pour relever les défis actuels.

- Ils proposent de travailler avec le Directeur général et son équipe pour préserver les acquis et maintenir l'élan, en nommant des points focaux de pays pour le paludisme pendant la pandémie de COVID-19.

En réponse, le **Directeur général** remercie les membres du conseil d'administration pour leurs commentaires intéressants et confirme que le Comité de partenaires en charge du soutien régional et par pays (CRSPC) assure un suivi des informations de pays pour atténuer les effets de la COVID-19 sur le paludisme à l'aide de sa [feuille de calcul](#) disponible sur le site Web du Partenariat RBM.

Il est d'accord avec le fait que la communauté du paludisme peut jouer un rôle essentiel dans la lutte contre la COVID-19 en plus des initiatives d'élimination et de prévention du paludisme. Il indique notamment que le Partenariat RBM a, fin avril 2020 et conjointement avec le GMP de l'OMS, le Fonds mondial et l'Alliance des dirigeants africains contre le paludisme (ALMA), envoyé des lettres aux ministres de la Santé pour leur proposer un soutien en réponse à la pandémie de COVID-19 qui sévit actuellement. Il insiste sur le fait qu'il est important de plaider non seulement en faveur d'une lutte contre le paludisme mais aussi en faveur d'une amélioration des systèmes de santé en général en des temps si difficiles.

La **Présidente du conseil d'administration** remercie les participants pour l'échange précieux d'informations et exprime son enthousiasme de poursuivre les discussions lors la deuxième séance de la réunion.

Le conseil d'administration du Partenariat RBM pour en finir avec le paludisme prend note de ces informations.

Point de décision n° 2 : revue des conditions d'hébergement

Le conseil d'administration du Partenariat RBM reconnaît que l'UNOPS a bien répondu à ses commentaires remis en janvier 2020 sur l'instruction organisationnelle de l'UNOPS concernant les conditions d'hébergement. Le conseil d'administration de RBM prend la mesure de l'esprit de partenariat dans lequel cet avis a été accueilli jusqu'ici et s'attend à ce que les problèmes restant à résoudre soient gérés de façon aussi coopérative.

Dans ce contexte et à des fins de diligence raisonnable et de gestion des risques, le conseil d'administration de RBM :

- **Charge le Secrétariat et le Directeur général de RBM de poursuivre le dialogue avec l'UNOPS pour résoudre les problèmes en souffrance communiqués dans la mise à jour de l'UNOPS du cadre d'engagement de l'hébergement de l'UNOPS.**
- **Demande au Secrétariat et au Directeur général de RBM, sous la direction et avec l'appui du sous-groupe d'hébergement du conseil, d'élaborer et de mener une revue des conditions d'hébergement. Cette revue doit permettre d'évaluer les avantages et les inconvénients des différentes options d'hébergement qui s'offrent au**

Partenariat. Elle doit s'inspirer directement des revues des conditions d'hébergement menées par d'autres organisations hébergées par l'UNOPS.

- **Cette revue des conditions d'hébergement doit être menée et présentée au conseil d'administration de RBM avant sa réunion de novembre 2020.**

* * *

2^e journée, vendredi 8 mai 2020

La **Présidente du conseil d'administration** souhaite la bienvenue aux participants de cette deuxième séance à huis clos de la 15^e réunion du conseil d'administration.

IV ÉLABORATION D'UNE STRATÉGIE

RBM/B15/2020/RP04

La **Présidente du conseil d'administration** invite les consultants de Bridges to Development à se joindre à la réunion pour le point IV de l'ordre du jour sur l'élaboration d'une stratégie.

Madame Churchill, monsieur Chiu et monsieur De Mel rejoignent la réunion.

La **Présidente du conseil d'administration** invite le Directeur général à engager la discussion sur l'élaboration de la stratégie de RBM.

Le **Directeur général** rappelle qu'afin de recueillir les commentaires et avis, une discussion fructueuse du conseil s'est tenue mi-avril durant laquelle ont été présentés l'approche et le processus suggérés pour l'élaboration d'une stratégie RBM. Il remercie les membres du conseil pour leurs contributions et avis reçus à ce jour. Le Directeur général demande à la Présidente du conseil la permission d'inviter les consultants à prendre la parole et à présenter les dernières nouvelles.

La **Présidente du conseil d'administration** accueille madame Churchill, monsieur Chiu et monsieur De Mel et les invite à prendre la parole sur l'élaboration d'une stratégie pour RBM.

Au moyen de diapositives, **madame Churchill, monsieur Chiu et monsieur De Mel** font le point sur les développements en lien avec le processus d'élaboration d'une stratégie intervenus depuis avril, c'est-à-dire :

- Des entretiens avec des informateurs clés toujours en cours.
- Différentes perspectives recueillies au niveau national, régional et mondial.
- Une base solide de contributions en cours de création.

Ils expliquent que les étapes actuellement suivies sont entre autres : un cadrage et une discussion initiaux, un recensement des parties prenantes et une identification des meilleurs moyens de les mobiliser, une planification des consultations et des points de contact en ligne avec un maximum de partenaires et une planification des prochaines discussions du Partenariat RBM pour diffuser les thèmes émergents.

Ils indiquent que les premières perspectives reçues sont les suivantes :

- Le principal rôle du Partenariat RBM est un rôle de rassembleur.
- Confusion des rôles et responsabilités entre partenaires et structures.
- Appel à une coordination et à une harmonisation plus actives des partenaires.

- Avantage de rassembler un large éventail de perspectives au-delà de celles représentées au sein du Partenariat RBM.
- Il est essentiel de mieux représenter la diversité des opinions des pays impaludés.
- Le Partenariat RBM peut renforcer son influence, tout particulièrement aux plus hauts niveaux et en faveur d'un plaidoyer plus stratégique.
- Inquiétude quant aux impacts immédiats et à plus long terme de la COVID-19. Le Partenariat RBM pourrait réorienter ses priorités de 2020 sur des actions collectives visant à minimiser les bouleversements graves que subissent les programmes de lutte contre le paludisme suite à la COVID-19.

Madame Churchill, monsieur Chiu et monsieur De Mel invitent les membres du conseil à nourrir les contributions initiales du conseil en répondant aux questions suivantes :

- Comment le Partenariat RBM peut-il au mieux faire face aux défis et tirer parti des possibilités ?
- Comment le Partenariat peut-il proposer davantage de valeur ajoutée ?
- Quels sont les avantages comparatifs du Partenariat RBM ?

Les **membres du conseil** répondent en :

- recommandant de se concentrer davantage sur la valorisation de la valeur ajoutée qu'apporte le Partenariat RBM en ces temps difficiles de pandémie de COVID-19 et de son rôle transversal dans l'espace de santé publique ;
- recommandant de consulter les derniers rapports publiés par le Groupe consultatif stratégique pour l'éradication du paludisme (SAGme) de l'OMS et par la Commission Lancet ;
- recommandant d'intégrer les enseignements tirés du rôle crucial qu'a joué le Partenariat RBM pendant la flambée de COVID-19 ;
- proposant de consigner les meilleures pratiques des pays ayant éliminé le paludisme et de coopération entre pays du Sud ;
- suggérant d'utiliser les services de consultants déjà déployés dans les pays par le Partenariat RBM pour aider les pays à se mobiliser et à maintenir le paludisme au plus haut rang des priorités politiques ;
- recommandant de valoriser davantage le rôle du Partenariat RBM comme lien entre les gouvernements, la recherche et le développement et la mise en œuvre ;
- recommandant que le Partenariat RBM inclue, dans son plan stratégique, un renforcement des priorités et des capacités dans les pays impaludés ;
- recommandant de se concentrer sur la valeur ajoutée et l'impact du Partenariat RBM en leur donnant la priorité, mais de manière prudente et réaliste vu les incertitudes quant à l'avenir ;
- invitant à consulter le directeur général et l'équipe de direction de l'Alliance des dirigeants de l'Asie et du Pacifique pour la lutte contre le paludisme pour les sonder sur l'élaboration de la stratégie du Partenariat RBM.

Le **Directeur général** remercie les membres du conseil d'administration pour leurs précieuses contributions et ajoute qu'il est également important de rehausser le statut du Partenariat RBM pour garantir son inclusion dans des manifestations internationales de haut niveau.

La **Présidente du conseil d'administration** remercie tous les participants pour leurs intéressantes discussions et contributions et souhaite à l'équipe de Bridges to Development une bonne continuation de sa mission jusqu'à la prochaine discussion.

Monsieur Chiu, monsieur De Mel et madame Churchill quittent la réunion.

V INDICATEURS DE PERFORMANCE CLÉS ET PRIORITÉS RBM/B15/2020/RP05 DU SECRÉTARIAT ET DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le **vice-président du comité d'administration** invite le Directeur général à présenter le point de l'ordre du jour relatif aux indicateurs de performance clés (ICP) et aux priorités du Secrétariat et du Directeur général.

Au moyen de diapositives, le **Directeur général** indique qu'à la demande du conseil d'administration de RBM, le Secrétariat et les coprésidents des Comités de partenaires ont mené un exercice d'établissement des priorités pendant leur séminaire de janvier 2020. Il explique que les Comités de partenaires ont analysé leurs activités de 2020 à l'aide d'une approche matricielle de degré d'importance et d'urgence pour RBM. Il confirme que l'exercice a aidé le Secrétariat à formuler ses ICP servant de contexte aux priorités des Comités de partenaires.

Le Directeur général ajoute que la pandémie de COVID-19 a considérablement bouleversé les activités du Partenariat RBM depuis mars 2020 et il confirme que le Secrétariat de RBM va revoir son plan de travail de 2020 au deuxième trimestre pour, si nécessaire, réorganiser et modifier les activités, et réaffecter les ressources.

Il indique que les ICP de la prélecture ont été développés par le Secrétariat et les coprésidents des Comités de partenaires, avec l'aide d'un consultant de suivi et d'évaluation et en s'appuyant sur le plan stratégique de RBM et le plan de travail de 2020. Le Directeur général rappelle qu'il est le propriétaire du cadre des ICP et qu'il fournira des mises à jour régulières lors des réunions du Conseil d'administration. Il insiste sur le fait que tous les nouveaux indicateurs doivent être testés et pilotés pour identifier les éventuelles lacunes et procéder aux ajouts ou modifications nécessaires. Il propose qu'à partir de maintenant, les ICP soient institutionnalisés et soumis chaque année au conseil pour approbation, avec le budget et le plan de travail ; il annonce que les ICP de 2021 seront conçus en phase avec le prochain plan stratégique.

Le Directeur général rappelle que vu l'importance que revêt le cadre de suivi et d'évaluation, un responsable du suivi et de l'évaluation sera recruté.

La **Présidente du conseil d'administration** remercie le Directeur général et invite les membres du conseil à faire part de leurs commentaires et avis.

Les **membres du conseil d'administration** :

- demandent des informations sur les priorités pour mieux comprendre les implications et sur le budget disponible et les implications du fait que les circonstances actuelles sont particulières ;
- examinent le lien entre les ICP du partenariat, ceux du Secrétariat et ceux du Directeur général.

Concernant les ICP du Directeur général pour 2020, le **vice-président du comité d'administration** invite les membres du conseil à faire part de leurs commentaires. Il offre également la possibilité aux membres du conseil de contacter la Présidente du comité d'administration, son vice-président et le Directeur général par e-mail dans un délai de 48 heures pour faire part de toute remarque supplémentaire afin de procéder à une finalisation rapide des ICP de 2020 du Directeur général dans le système de l'UNOPS.

Concernant les ICP de 2020 du Directeur général, les **membres du conseil** :

- recommandent que les ICP restent simples et gérables, et comprennent certains ICP spécifiques du Directeur général comme ceux évaluant la gestion, l'implication du conseil d'administration, etc. ;
- indiquent qu'il est important de présenter des livrables clairs.

VI AUTRES QUESTIONS

Monsieur Nishimoto annonce qu'après avoir accepté un autre poste, il quitte son poste au conseil et donc la présidence du Comité des finances. À la demande des **membres du conseil**, **monsieur Nishimoto** accepte de continuer de siéger au conseil et de présider le Comité des finances pendant quelques mois supplémentaires pour permettre un transfert convenable de ses responsabilités au nouveau président du comité des finances.

La **Présidente du conseil d'administration** annonce que, sous peu, une mise à jour de l'approche en matière de renouvellement du conseil sera remise aux membres du conseil.

Le **docteur Lal** annonce la nomination du docteur Sarthak Das en tant que nouveau directeur général de l'Alliance des dirigeants de l'Asie et du Pacifique pour la lutte contre le paludisme. Il occupe ce poste depuis le 1^{er} mai 2020.

Avant de clore la séance, la **Présidente du conseil d'administration** remercie chaleureusement le Secrétariat pour son travail constructif de préparation de la réunion, ainsi que les conseillers et les coprésidents des Comités de partenaires pour leur présence à la réunion.

Le Directeur général, les conseillers et membres du conseil d'administration, et les représentants du Secrétariat de RBM quittent la réunion.

VII ÉVALUATION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL POUR L'ANNÉE 2019 – Séance close

RBM/B15/2020/RP06

Le compte-rendu de la discussion est disponible séparément, dans un dossier confidentiel.

* * *

LISTE DE PRÉSENCE DU 7 MAI 2020Membres du conseil d'administration de RBM

1. **BARAKAT Maha, Présidente du conseil d'administration**
2. **BLAND Simon, Vice-président du conseil d'administration**
3. ALONSO Pedro
4. DALY Kieran
5. GASHUMBA Diane
6. KAMWI Richard Nchabi
7. LAL Altaf
8. MPANJU-SHUMBUSHO Winnie
9. NISHIMOTO Ray
10. REDDY David
11. ROSES Mirta
12. SY As
13. YUTHAVONG Yongyuth
14. WIJNROKS Marijke

Membres d'office du conseil d'administration de RBM

1. KARIM Moin, UNOPS

Absents excusés :

1. STALEY Kenneth

Suppléants / Conseillers

1. CHIMUMBWA John, conseiller auprès de Richard Kamwi
2. DE RONGHE Meg, conseillère auprès de M. Kieran Daly
3. FILLER Scott, conseiller auprès de Marijke Wijnroks
4. FOSS Yngvil, conseillère auprès de Moin Karim
5. GOLDMAN-VAN NOSTRAND Lisa, conseillère auprès de M. Ray Nishimoto
6. MATTA Issa, suppléant, OMS
7. WALLACE Julie, conseillère auprès de Kenneth Staley

Invités

1. CHURCHILL Sarah, consultante, Bridges to Development
2. DJIBO Yacine, coprésidente du SCPC
3. FISHMAN Michal, coprésidente du SCPC
4. IVANOVICH Elizabeth, coprésidente de l'ARMPC
5. LUCARD Andrea, coprésidente de l'ARMPC
6. OLUMESE Peter, coprésident du CRSPC
7. RENSHAW Melanie, coprésidente du CRSPC

Secrétariat de RBM

1. DIALLO Abdourahmane, Directeur général
2. BOARON Lilya, assistante du Directeur général et de la Présidente du Conseil d'administration
3. BOSLEGO Matthew, expert en politiques
4. LEVENS Joshua, responsable de l'ARMPC
5. MATHIEU GOTCH Clara, directrice des opérations
6. PHIRI Mercy, directrice des finances
7. SCANLON Xenya, responsable du SCPC
8. WAYESSA Daddi, responsable du CRSPC

* * *

LISTE DE PRÉSENCE DU 8 MAI 2020

Membres du conseil d'administration de RBM

1. **BARAKAT Maha, Présidente du conseil d'administration**
2. **BLAND Simon, vice-président du conseil d'administration**
3. ALONSO Pedro
4. DALY Kieran
5. GASHUMBA Diane
6. KAMWI Richard Nchabi
7. LAL Altaf
8. MPANJU-SHUMBUSHO Winnie
9. NISHIMOTO Ray
10. REDDY David
11. ROSES Mirta
12. SY As
13. YUTHAVONG Yongyuth
14. WIJNROKS Marijke

Membres d'office du conseil d'administration de RBM

1. KARIM Moin, UNOPS

Absents excusés :

1. STALEY Kenneth

Suppléants / Conseillers

1. CHIMUMBWA John, conseiller auprès de Richard Kamwi
2. DE RONGHE Meg, conseillère auprès de M. Kieran Daly
3. FILLER Scott, conseiller auprès de Marijke Wijnroks
4. FOSS Yngvil, conseillère auprès de Moin Karim
5. GOLDMAN-VAN NOSTRAND Lisa, conseillère auprès de M. Ray Nishimoto
6. MATTA Issa, suppléant, OMS
7. WALLACE Julie, conseillère auprès de Kenneth Staley

Invités

1. CHIU Joseph, consultant, Bridges to Development
2. CHURCHILL Sarah, consultante, Bridges to Development
3. DE MEL Ruwan, consultant, Bridges to Development
4. DJIBO Yacine, coprésidente du SCPC
5. FISHMAN Michal, coprésidente du SCPC
6. IVANOVICH Elizabeth, coprésidente de l'ARMPC
7. LUCARD Andrea, coprésidente de l'ARMPC
8. OLUMESE Peter, coprésident du CRSPC
9. RENSHAW Melanie, coprésidente du CRSPC

Secrétariat de RBM

1. DIALLO Abdourahmane, Directeur général
2. BOARON Lilya, assistante du Directeur général et de la Présidente du Conseil d'administration
3. BOSLEGO Matthew, expert en politiques
4. LEVENS Joshua, responsable de l'ARMPC
5. MATHIEU GOTCH Clara, directrice des opérations
6. SCANLON Xenya, responsable du SCPC
7. WAYESSA Daddi, responsable du CRSPC * * *

RBM/B15/2020/DP01

Genève, le 20 avril 2020

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

15^e RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU PARTENARIAT RBM

Par téléconférence

Le 7 mai 2020 de 15h à 17h HEC, et le 8 mai 2020 de 15h à 17h HEC

JOURNÉE 1

- | | | | |
|---------------|------------|---|---------------------------|
| <i>10 min</i> | I | ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR PROVISOIRE | RBM/B15/2020/ DP01 |
| | a | Excuses | |
| | b | Déclarations d'intérêts | RBM/B15/2020/ RP01 |
| <i>10 min</i> | II | ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA 14^e RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET RÉSUMÉ DES DÉCISIONS PRISES ET DES VOTES EXPRIMÉS DEPUIS LA DERNIÈRE RÉUNION | RBM/B15/2020/ RP02 |
| | III | DERNIÈRES NOUVELLES - Y COMPRIS LES IMPLICATIONS DU COVID-19 et L'ADAPTATION À LA PANDÉMIE | RBM/B15/2020/ RP03 |
| <i>50 min</i> | a | Nouvelles présentées par le Secrétariat – portant entre autres sur le recrutement d'un membre du personnel clé, l'hébergement de l'UNOPS et les activités du secrétariat dans le cadre des nouvelles dispositions pour le travail | |
| <i>50 min</i> | b | Impact du COVID-19 sur les plans et les programmes de lutte contre le paludisme et les progrès accomplis, ainsi que les mesures d'atténuation, y compris les rapports y relatifs (bien que succincts) venant des comités de partenaires | |

* * *

JOURNÉE 2

<i>50 min</i>	IV	ÉLABORATION DE LA STRATÉGIE	RBM/B15/2020/ RP04
	a	Nouvelles présentées par le Secrétariat	
	b	Session Questions/Réponses et contributions du Conseil d'administration	
<i>30 min</i>	V	INDICATEURS DE PERFORMANCE CLÉS ET PRIORITÉS DU SECRÉTARIAT ET DU DIRECTEUR GÉNÉRAL	RBM/B15/2020/ RP05
<i>10 min</i>	VI	AUTRES QUESTIONS	
<i>30 min</i>	VII	ÉVALUATION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL POUR L'ANNÉE 2019 - <i>Session à huis clos</i>	RBM/B15/2020/ RP06

* * * * *